



Les statistiques Cognac de la Région délimitée

Récolte 2014

Les chiffres clés



La dématérialisation

Pour la première année, les viticulteurs de la Région Délimitée Cognac pouvaient utiliser la dématérialisation.

Nombre de déclarations dématérialisées	1 672
Taux d'utilisation de la dématérialisation	35,4 %

Le vignoble en cépages double fin

Superficie en production (ha)	74 962	4 534 exploitations
Récolte (hl Volume)	8 393 785	↓
Rendement (hl Volume / ha)	111,97	4 631 déclarations

soit une baisse de **1,7 %** des exploitations (2013 : 4 614)

SOMMAIRE

* Les chiffres clés

1

* La vigne en 2014

2

* Détail de la superficie des cépages double fin
* Rappel de l'organisation de campagne
* Evolution de la récolte depuis 10 ans

3

* Ventilation par département
* Ventilation par département et par cru

4

La récolte Cognac

4 512 exploitations
↓
4 606 déclarations

Superficie en production (ha)	73 487
Récolte (hl Volume)	8 334 216
TAV (% Vol)	9,93
Rendement (hl Volume / ha)	113,41
Récolte (hl AP)	827 193
Rendement (hl AP / ha)	11,26

Autres écoulements CDF : Pineau	31 455 hl vol =>	435 ha en production
Vins de pays	2 779 hl vol =>	36 ha en production
Autres débouchés	25 334 hl vol =>	1 004 ha en production



La vigne en 2014

Les grappes sont en général en bon état mais quelques dégradations sont constatées : rot brun pouvant dans les cas les plus sévères concerner une part significative de la récolte, oïdium localement virulent, et présence sporadique de black-rot, maladie quasiment absente ces dernières années. Les perforations de vers de la grappe sont peu fréquentes et ne sont significatives que sur un petit nombre de parcelles dans des secteurs précis.

Les symptômes d'esca se situent en moyenne un peu au dessus du même niveau que 2013, mais en dessous du niveau de 2012. Les parcelles les plus touchées présentent jusqu'à un pied symptomatique par longueur de piquet, à l'inverse certaines parcelles sont quasiment indemnes.

La végétation des vignes grêlées est bien répartie, les grappes épargnées se développent correctement, mais aucune sortie de nouvelle grappe n'est venue compenser la récolte détruite.

Des conditions de maturation optimales

Le climat plutôt frais, pluvieux (jusqu'à 100 mm dans certains sites) et peu ensoleillé de début août retarde quelque peu le début de la véraison qui se situe à une date tout-à-fait moyenne, avec une avance d'environ deux semaines sur 2013, mais se trouve ralentie par les conditions fraîches et pluvieuses.

La maturation se déroule sous un temps chaud et ensoleillé en septembre : les températures minimales dépassent souvent 15°C et les maximales atteignent 30°C les 7 et 17 septembre. La chaleur et le vent provoquent des conditions séchantes avec des hygrométries minimales inférieures à 40% certains jours.

À l'approche de la récolte le feuillage est dans l'ensemble dans un état correct. Le mildiou virulent sur jeunes feuilles en juillet et août n'a pas colonisé les feuilles âgées, grâce aux rognages et aux traitements cupriques. Dans certaines parcelles le feuillage est abîmé, pour des raisons diverses : grillures de cicadelles, carences, grêle, sénescence à l'approche de la maturité...

Les grappes sont aussi globalement en bon état. Quelques parcelles présentent de l'oïdium, en particulier une parcelle grêlée. Les baies touchées par les grêles de juillet ont bien séché. Les dégâts d'échaudage successifs (en juillet et septembre) ont marqué les faces exposées des grappes.

Les foyers de Botrytis, inquiétants à la véraison car situés à l'intérieur des grappes très compactes en 2014, se développent peu ensuite, freinés par le climat sec. Seules quelques parcelles sont significativement touchées. En revanche on observe un phénomène généralisé de flétrissement de baies, surtout en extrémité de grappes, qui s'intensifie à l'approche de la récolte. Il semble que la vigne réagisse au climat séchant alors que le bilan hydrique reste fortement excédentaire.

La succession d'une belle floraison, d'un début d'été pluvieux puis d'une maturation sous un climat chaud et ensoleillé conduisent à un poids moyen des grappes parmi les plus élevés constatés ces dernières années, mais qui plafonne et baisse suite aux flétrissements de septembre.

Le TAV potentiel continue d'augmenter tardivement pour atteindre une valeur moyenne proche de 10% à la récolte avec de forts écarts entre parcelles. Les parcelles fortement grêlées en juin présentent un retard du début de maturation, mais qui s'accélère ensuite pour dépasser celle des vignes non grêlées. L'acidité subit une baisse prolongée, mais finit à un niveau correct compte-tenu de la teneur initiale élevée en acide malique. La teneur en azote assimilable, élevée en moyenne, varie considérablement entre parcelles.

Des rendements très variables à la récolte

Les premières vendanges interviennent vers le 25 septembre, principalement dans les secteurs grêlés, où l'on évoque des pressurages difficiles. Sur le reste du vignoble la plupart des viticulteurs commencent à récolter l'Ugni blanc début octobre. Les pluies reviennent en abondance à partir du 6 octobre, trop tard pour dégrader l'état sanitaire des grappes. Les rendements, très faibles à presque corrects sur les parcelles grêlées en fonction du niveau de dégâts, sont à l'inverse très élevés sur les parcelles jeunes et sans pied manquant. Les températures restent douces sur la période de vendange qui se termine vers la mi-octobre. Les fermentations alcooliques sont rapides.

La fin du cycle se caractérise par une douceur remarquable et l'absence de gelées d'automne. Des jeunes parcelles précocement défoliées pourraient accuser un déficit de mise en réserve les exposant aux dégâts de gelées d'hiver.

Des grêles dévastatrices juste avant la floraison

L'hiver 2013-2014 est particulièrement doux et pluvieux. Les seules gelées notables interviennent en décembre. En avril la vigne débourre avec une petite semaine d'avance sur la normale. Le phénomène de « filage » est assez marqué, probablement à cause du climat printanier et du niveau de réserves de l'année précédente. Le nombre de grappes s'avère nettement inférieur à la moyenne des années précédentes et à celui de 2013.

Après un premier épisode de grêle le 19 mai touchant les bords de Gironde, les deux orages consécutifs de la Pentecôte (8 et 9 juin) ravagent deux bandes du vignoble, dont la surface viticole représente environ 10 % du vignoble. Les dégâts, très variables à courte distance, vont jusqu'à la destruction totale des feuilles et des grappes.

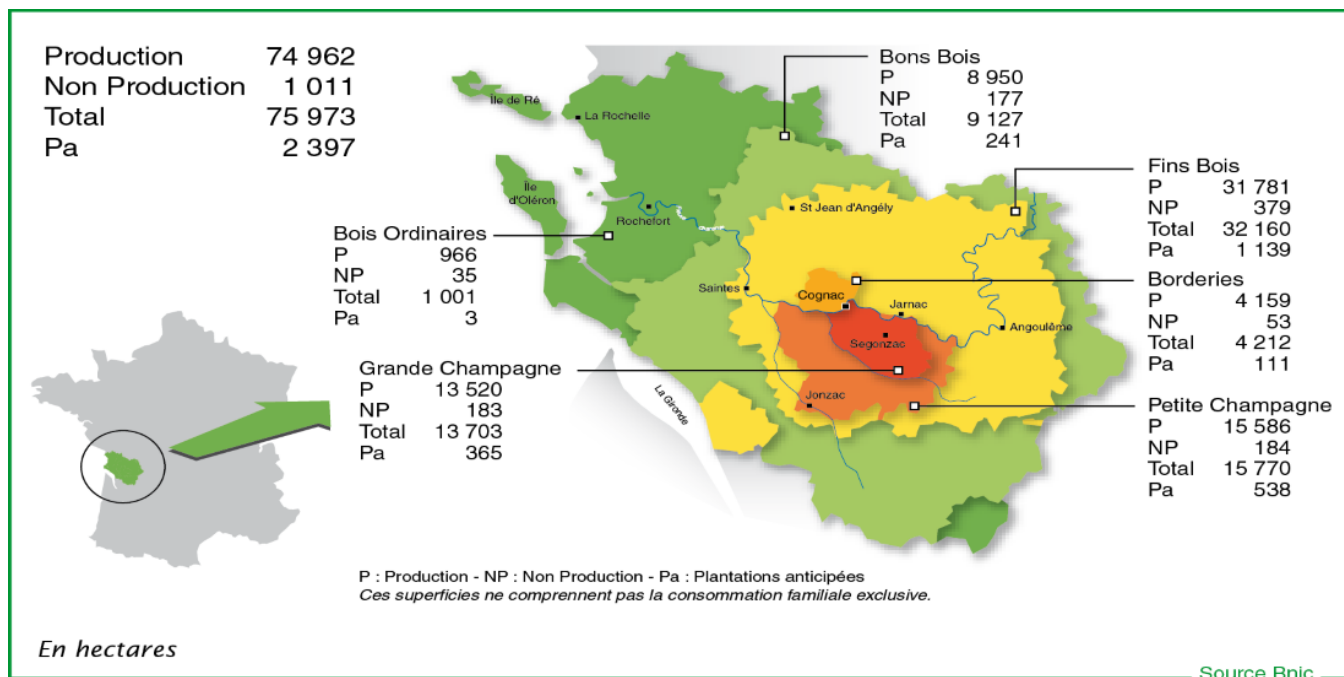
La floraison se déroule rapidement sous de très bonnes conditions météorologiques. Le taux de nouaison est très bon, contrairement à celui de 2013, et contribue à la compacité des grappes. Au sortir de la floraison le vignoble est en très bon état sanitaire : les symptômes d'eutypiose sont rares, l'épidémie de mildiou peu virulente, la chlorose discrète.

Un climat maussade en été

La seconde quinzaine de juillet est marquée par un climat perturbé, ponctué de nouveaux épisodes de grêle (19-20 juillet, 24-25 juillet). Ils n'atteignent pas l'amplitude de ceux de juin mais font localement de sévères dégâts. Au final, on peut estimer que les épisodes de grêle de mai-juin-juillet, tous confondus, ont pu amputer le potentiel de production du vignoble d'environ 5%.

Les pluies répétées et parfois conséquentes jusqu'à la mi-août réactivent la pousse de jeunes feuilles et provoquent sur celles-ci des contaminations de mildiou généralisées. À la véraison le feuillage âgé est encore en bon état, et d'un vert foncé du fait de l'absorption d'azote favorisée par les pluies.

Détail de la superficie (en hectares) des cépages double fin en 2014



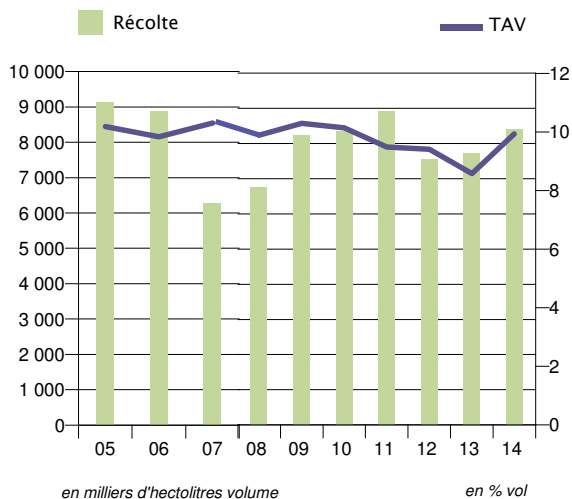
Rappel concernant l'organisation de campagne

- ✓ Rendement Cognac : 11,70 hl AP par hectare (pas de réserve de gestion).
- ✓ Rendement Pineau des Charentes : 85 hl/ha de moûts (42 hl/ha de Pineau fini).
- ✓ Rendement Vin de pays Charentais : 90 + 10 (blanc/rouge/rosé).
- ✓ Rendement Vin de Pays de l'Atlantique : 120 + 10 (blanc/rouge/rosé).
- ✓ Rendement Autres débouchés : limite physiologique de la vigne.
- ✓ Réserve climatique individuelle pour le Cognac : 7 hl AP/ha maximum en cumulé, produits au-delà du rendement annuel maximum autorisé.

Evolution de la récolte issue des cépages double fin, du TAV et rendement au cours des dix dernières années

	Récolte issue des cépages double fin			Rendement	TAV
	hl volume	hl vol/ha	hl AP		
2005	9 136 529	126	926 206	12,73	10,14
2006	8 873 921	121	868 114	11,88	9,78
2007	6 279 949	86	644 150	8,80	10,26
2008	6 768 120	91	668 806	8,95	9,88
2009	8 237 363	111	843 529	11,39	10,24
2010	8 346 548	112	844 394	11,34	10,12
2011	8 920 053	120	845 081	11,35	9,47
2012	7 542 091	101	708 886	9,49	9,40
2013	7 729 081	103	662 645	8,87	8,57
2014	8 393 785	112	833 106	11,11	9,93

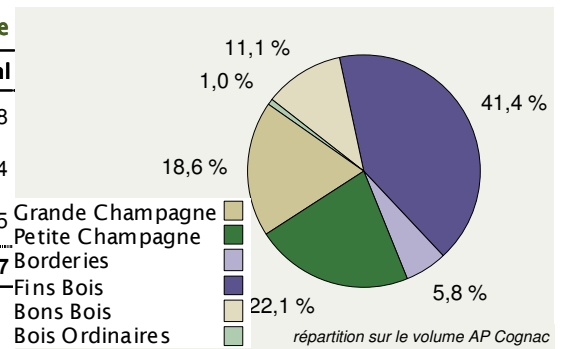
Ces chiffres ne comprennent pas la consommation familiale
TAV : titre alcoométrique volumique



Ventilation de la récolte Cognac par département...

... et par cru

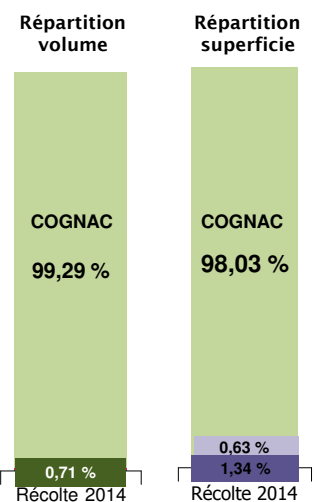
	Nombre		Superficie en ha	Récolte
	exploitations	déclarations	en production	en hl
Charente	1 982	2 036	37 701	4 225 888
Charente Maritime	2 526	2 566	35 763	4 105 864
Dordogne	4	4	23	2 465
Région délimitée	4 512	4 606	73 487	8 334 217



(1) Cognac y compris réserve climatique, réserve de gestion et prestations viniques

Ventilation de la récolte issue des cépages double fin par destination

	Cognac (1)			Moûts Pineau	Vins de pays	Autres débouchés	Total récolte	% Cognac
	hl volume	TAV	hl AP	hl volume	hl volume	hl volume	hl volume	
Grande Champagne	1 548 329	9,95	154 022	649	-	909	1 549 887	99,9
Petite Champagne	1 809 236	10,13	183 219	1 590	119	3 891	1 814 836	99,7
Borderies	480 776	9,89	47 570	86	-	185	481 047	99,9
Fins Bois	3 485 916	9,82	342 203	7 092	240	7 769	3 501 017	99,6
Bons Bois	927 125	9,95	92 209	17 173	1 143	11 810	957 251	96,9
Bois Ordinaires	82 835	9,62	7 970	4 865	1 277	770	89 747	92,3
Région délimitée	8 334 216	9,93	827 193	31 455	2 779	25 334	8 393 785	99,3



Pineau, Vins de pays = 471 ha

Autres débouchés = 1 004 ha

Cognac = 73 487 ha

	Moûts Pineau	Vins de pays	Autres débouchés	Total Récolte
	hl volume	hl volume	hl volume	hl volume
Grande Champagne	714	4 157	5 752	10 623
Petite Champagne	1 453	12 759	12 495	26 707
Borderies	537	608	666	1 811
Fins Bois	12 634	26 388	25 329	64 351
Bons Bois	21 178	25 338	21 308	67 824
Bois Ordinaires	3 949	23 271	1 897	29 117
Région délimitée	40 465	92 521	67 447	200 433

Ventilation de la récolte issue des autres cépages par destination

Ces chiffres ne comprennent pas la consommation familiale

	Cépage Double Fin	Cépage Blanc Autre	Cépage Rouge	Total
	hl volume	hl volume	hl volume	hl volume
Cognac	8 334 217	-	-	8 334 217
Pineau	31 455	2 687	37 778	71 920
Vins de pays	2 779	29 299	63 222	95 300
Autres débouchés	25 334	19 337	48 110	92 781
Écoulement total	8 393 785	51 323	149 110	8 594 218

Ventilation de la récolte globale

Ces chiffres ne comprennent pas la consommation familiale

soit 4 609 exploitations pour 4 712 déclarations